

**Note des agents de la DDPP49 relevant du BOP 134 et chargés de missions  
dans les secteurs de l'agroalimentaire.**

Les agents soussignés

Constatent que :

1) Comme le montre le tableau ci-annexé, à périmètre comparable, les effectifs ont « fondu » depuis 3 ans uniquement au sein du service chargé de l'alimentaire (cf annexe 1).

Ainsi, **les agents chargés du secteur alimentaire sont passés de 8 ETP fin 2009 à 4 ETP** au 1/1/2013, suite, notamment, au départ en retraite programmé d'un de ses agents.

Dans le même temps, nous constatons que la proportion des agents affectés aux tâches alimentaires par rapport à l'ensemble des agents du BOP 134 est l'une des plus faibles de la région en proportion du nombre total d'enquêteurs alors que l'activité alimentaire dans le département du Maine et Loire représente une partie substantielle de l'activité économique.

Cette évolution qui était pour partie prévisible n'a pas fait l'objet d'une anticipation suffisante de la part de l'encadrement.

2) Dans le même temps, l'encadrement :

- répartit la charge de travail des agents partant sur ceux restant (agents de la DDPP49 relevant du BOP 134 et chargés de missions dans les secteurs de l'agroalimentaire).
- Impose la **répartition suivante pour le 1/1/13** :

<b>1 ETP</b>	Viandes de boucherie Produits de charcuterie Boissons (vins ?) Microbiologie Agrobiologie
<b>1 ETP</b>	Fruits et légumes frais (Prod-Distri-Export) Produits transformés (Fruits et légumes) Produits laitiers Produits sucrés (miel, chocolat... ) Corps gras (Huiles) Microbiologie Agrobiologie
1 ETP <b>partie alimentaire estimée par rapport à l'activité 2011 à environ 0,5 ETP</b>	<i>Contentieux (CCRF + DSV)*</i> Produits céréaliers (Agrobiologie ?)
0,9 ETP  <b>dont 0,1 ETP consacré aux secteurs alimentaires</b>	<i>Responsable qualité (CCRF + DSV)*</i> Plats cuisinés Volailles Produits de la mer Ovoproduits Microbiologie Agrobiologie
0,8 ETP  <b>dont environ 0,5 ETP consacré aux secteurs alimentaires</b>	Restauration Distribution (dont fruits et légumes) <i>Aire de jeux *</i> Microbiologie Agrobiologie
<b>0,5 ETP</b>	Restauration Distribution (dont fruits et légumes) Microbiologie Agrobiologie

0,4 ETP	Compléments alimentaires Produits diététiques Agrobiologie <i>Animateur réseau OCANI*</i>
---------	--

\* hors activités alimentaires du service PAP

- refuse d'utiliser d'autres ressources humaines potentiellement disponibles dans le BOP134, l'encadrement considérant que seuls les personnels à qualification scientifique sont aptes à accomplir les enquêtes du secteur alimentaire.

3) Les agents dénoncent le relevé de conclusions de la réunion du 28 août 2012 validé en CODIR du 03/09/12. Ce document présente un état tronqué des enquêtes et activités dédiées aux agents du BOP 134 du service PAP (Protection Alimentaire de la Population).

Ainsi,

- l'activité des agents ne peut pas être résumée aux seuls CPMM. En effet, les agents de ce service ont en charge les contrôles à la production, à la distribution, ainsi que le traitement des réclamations, des demandes d'informations diverses et des alertes dans leurs secteurs d'activité ;
- le document présenté en annexe 2 intitulé « Tableau de synthèse » fait référence à un « taux théorique de contrôles par an » exprimé par agent. Les agents ont été particulièrement choqués par cette annexe, révélatrice du mépris affiché par la direction à leur égard. Ainsi, à titre d'exemple, le secteur des produits céréaliers a généré en 2011 50 contrôles au lieu des 3,26 annoncés !
- 2 secteurs d'activité importants ne sont pas évoqués alors qu'ils sont déjà couverts par des agents :
  - fruits et légumes frais
  - volailles ;
- les secteurs laissés par un agent au 1/1/2012 ont également été intégrés à cette redistribution sans que cela soit évoqué ;
- un établissement considéré comme fermé est en réalité toujours actif, il a simplement été sorti du CPMM au vu de son activité.

**L'encadrement s'en tient à la promesse orale de la limitation, voire l'abandon, de certaines missions (contrôles à la distribution par exemple) au détriment de la qualité du service public dont il a la charge.**

**Au vu de ces constatations, auxquelles s'ajoutent les contraintes propres au secteur alimentaire (froid, charges lourdes, logistique complexe...), et le souci de mener à bien l'ensemble de leurs missions, les agents exigent une réorganisation objective du service englobant l'ensemble des agents du BOP 134 et leur permettant ainsi de réaliser correctement les tâches qui leur seront confiées.**

**A défaut de prise en compte de cette demande, compte tenu de l'impact inévitable sur leur santé, leur sécurité juridique et l'accroissement de leur mal-être, les agents ne garantissent pas la bonne couverture de leurs secteurs à l'avenir, dont la réalisation des CPMM.**

Fait à Angers, le 13 septembre 2012,

Alain CHAPPUIS	Florence GUILLOUP
Carole LINORD	Michel BOUCHAUD
Dominique BERTHONNEAU	Paule David.
Naëgueline BACQUER	Laurent NEPLAZ

**Destinataires :**

Syndicats  
DDPP49  
DIRECCTE44  
AC  
IGS

## REPARTITION DES MISSIONS CCRF DANS LE MAINE- ET- LOIRE

2009 (cf annuaire cité 2009-2010)

ALIMENTAIRE	AUTRE	CONSOMMATION
L.NEPLAZ		M.BOU-RELAM
G.GOURICHON	G.BARA	J.FLEURY
A.CHAPPUIS	C.COQUEREAU	D.LE GORREC
F.GUILLOUX	Y.MARCHAND	P.DANIEL
C.LINORD	B.GERBOUIN	J.REIFFERS
A.THOMAZO		L.JAULT
L.GELE		F.MOUYAL
J.BACQUER		JP.BIENVENU
M.BOUCHAUD		S.CALVEZ
		JY SABLE
		C.COQUEREAU

au 01/01/2013

PAP : protection alimentaire des populations aires de jeux	AUTRE	CSM : consommation, sécurité des marchés - alimentation animale, engrais...
L.NEPLAZ		M.BOU-RELAM
F.GUILLOUX *		J.FLEURY
C.LINORD		D.LE GORREC
J.BACQUER	Y.MARCHAND	J.REIFFERS
M.BOUCHAUD*	B.GERBOUIN	L.JAULT
D.BERTHONNEAU		F.MOUYAL
P.DANIEL*		G.GOURICHON
		S.CALVEZ
		C.COQUEREAU *
		L.GELE
		JL.SAPOLIN*
(*agent exerçant également des missions hors PAP)		(*agent exerçant également des missions hors CSM)